

LES ACTEURS







PA Fournisseur



Tiers



PA Acheteur



Acheteur

COMPLEXITÉ

FRÉQUENCE





Exemple:

Une entreprise réalise ses achats par le biais d'une centrale d'achat. Le fournisseur envoie la facture libellée au nom du client à la centrale d'achats. La centrale d'achat réalise le paiement de la facture. La centrale d'achat se fera payer à la fin du mois de l'intégralité des factures d'achats de l'entreprise via un relevé de factures (qui n'entre pas dans le cadre de la réforme).



Principes

Il s'agit d'un cas de facturation pour lequel, le payeur est différent de l'acheteur avec un paiement par le payeur qui est effectué a posteriori de l'émission de la facture.



Points d'attention

Les cas où la facture est rejetée ou refusée ne sont pas représentés ici. Dans le cas où une facture est à corriger via un avoir ou une facture rectificative, ces derniers suivront le même cycle de vie.

Les échanges entre l'ACHETEUR et le tiers PAYEUR peuvent s'organiser dès lors que le tiers PAYEUR est référencé sur la PA-R comme tiers PAYEUR, et que ce dernier a un accès en direct ou au travers de sa propre plateforme (OD ou PA) pour avoir accès à la facture et au cycle de vie. Toutefois, dans ce cas d'usage où le tiers PAYEUR est lié uniquement à l'organisation de l'ACHETEUR, la bonne pratique est de laisser l'ACHETEUR gérer ses relations avec le tiers PAYEUR de façon à rendre cette spécificité transparente pour le VENDEUR.



Référence AFNOR, XP Z12-014

3.2.4. Cas n°3 : Facture à payer par un tiers connu à la facturation



Secteurs d'activité

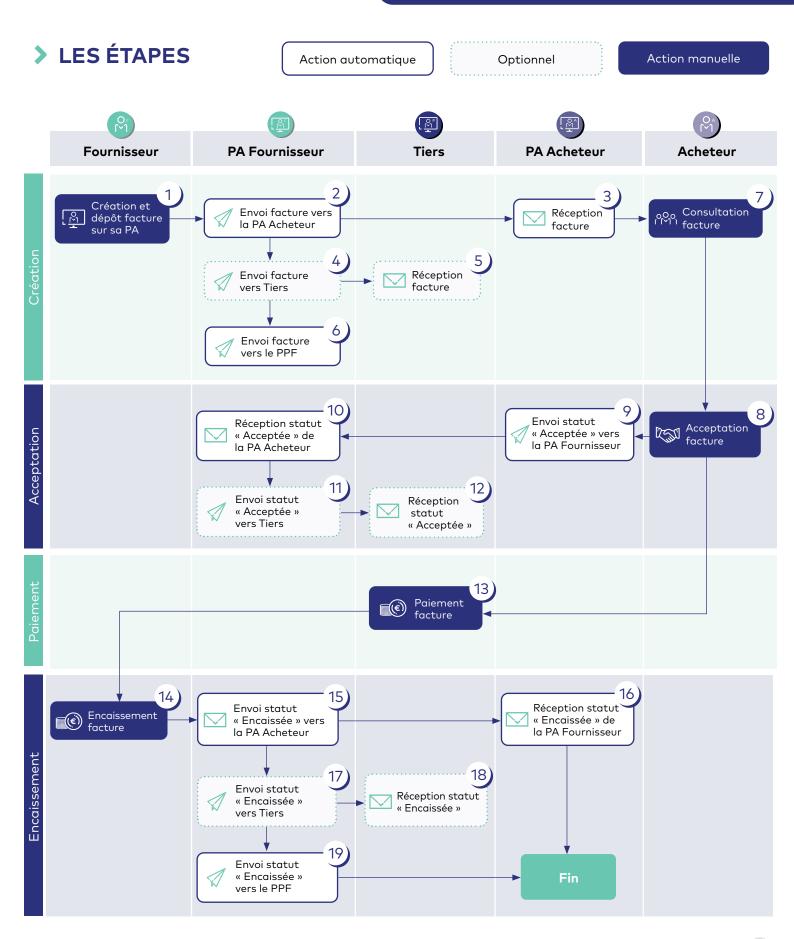
Optique, agricole textile, franchise, centrale d'achat





Fiche pratique #2

Facture à payer par un tiers connu à la facturation







— Fiche pratique #2

Facture à payer par un tiers connu à la facturation

LES ÉTAPES

		Z	O Acteur	Description
Création	1	Création et dépôt de facture sur sa PA	Fournisseur	Crée sa facture et la dépose sur sa PA
	2	Envoi facture vers PA Acheteur	PA Fournisseur	Envoie la facture vers la PA de l'Acheteur
	3	Réception facture	Acheteur	Réceptionne la facture et la met à disposition de l'Acheteur
	4*	Envoi facture vers Tiers	PA Fournisseur	Envoie la facture vers le Tiers
	5*	Réception facture	Tiers	Réceptionne la facture
	6	Envoi données facture vers le PPF	PA Fournisseur	Déclare les données obligatoires de la transaction au PPF
	7	Consultation facture	Acheteur	Consulte sa facture
Acceptation	8	Acceptation facture	Acheteur	Accepte la facture et informe sa PA
	9	Envoi statut « Acceptée » vers PA Fournisseur	PA Acheteur	Envoie le statut « Acceptée » à la PA du Fournisseur
	10	Réception statut « Acceptée »	PA Fournisseur	Réceptionne le statut « Acceptée »
	11*	Envoi statut « Acceptée » vers Tiers	PA Fournisseur	Envoie le statut « Acceptée » vers le Tiers
	12*	Réception statut « Acceptée »	Tiers	Réceptionne le statut « Acceptée »
Paiement	13	Paiement facture	Tiers	Paie la facture
Encaissement	14	Encaissement facture	Acheteur	Encaisse le paiement de sa facture et déclare l'encaissement auprès de sa PA
	15	Envoie le statut « Encaissée » vers la PA de l'Acheteur	PA Fournisseur	Envoie le statut « Encaissée » vers la PA de l'Acheteur
	16	Réception statut « Encaissée » de la PA Fournisseur	PA Acheteur	Réceptionne le statut « Encaissée » émis par la PA Fournisseur
	17*	Envoi statut « Encaissée » vers Tiers	PA Fournisseur ou PA Acheteur	Envoie le statut « Encaissée » vers la PA de l'Acheteur
	18*	Réception statut « Encaissée »	Tiers	Réceptionne le statut « Encaissée » émis par la PA du Fournisseur
	19	Envoi statut « Encaissée » vers le PPF	PA Fournisseur	Envoie le statut « Encaissée » vers le PPF





Fiche pratique #2

Facture à payer par un tiers connu à la facturation

> HYPOTHÈSES ET LÉGENDES

- · Les PA s'échangent tous les statuts
- · Dans un souci de lisibilité
 - ne sont présentés que les statuts nominaux, c'est-à-dire sans litige, rejet ou approbation partielle, décrits dans la fiche pratique statuts de cycle de vie.
 - le statut « Prise en charge » n'est pas représenté
 - certaines étapes sont fusionnées
- Un parti pris a été retenu pour la présentation des communications avec les tiers. Il pourrait varier en fonction de la PA choisie et de ses fonctionnalités.
- Les étapes optionnelles sont représentées dans les diagrammes par des blocs en pointillés (...) et dans les tableaux par des numéros suivis d'un astérisque (*).

Retrouvez-nous sur les réseaux s	sociaux @CNOEC
(7 C) in	
 #e-FAC-expert #facturationelectronique	
 #FEcasdusage	

http://e-fac-expert.fr